Utiliser de manière autonome TELEPAC - perfectionnement

PUBLIC CIBLE

Tout paysans déclarant sa PAC !

OBJECTIFS

Approfondissement des connaissances afin de faire ses déclarations PAC de manière autonome sur TELEPAC, le tout en faisant des économies de prestations.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Tarn

DURÉE : 1 jour(s)

MODALITÉS D'ACCÈS
les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
ADEART
adear.tarn@free.fr
Maison des Associations
Place du 1er Mai
81 100 Castres
Tel. 05-63-51-03-70

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
09/05/2022	Centre Paroissial 81120 Tarn	Jean-Luc Hervé, paysan et référent PAC de la CONF' 81

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner Former Cultiver l'avenir

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)